

# **Assemblée Générale Mixte**

## **23 avril 2009**

QUESTIONS - REPONSES



On trouvera ci-après un résumé des questions posées par des actionnaires au cours de la réunion, et des réponses apportées par Martin Bouygues.

Question :

*Pourriez-vous comme le fait EDF envisager d'effectuer un emprunt auprès du grand public ?*

Réponse :

La question ne se pose pas, Bouygues a un bilan sain, n'a pas de problème de financement ou de refinancement, et n'envisage pas dans l'immédiat d'investissements conduisant à lever un tel emprunt.

Question :

*Dans la conjoncture actuelle, votre politique d'embauche des jeunes va-t-elle connaître une inflexion ou demeurera-t-elle inchangée par rapport à 2008 ?*

Réponse :

Nous devrions procéder en 2009 à un nombre de recrutements significatif, mais légèrement inférieur à celui de 2008, parce que les perspectives d'activité sont moins bonnes. Il n'en reste pas moins vrai qu'à une époque où beaucoup de nos salariés partent à la retraite, nous avons besoin d'embaucher des jeunes. Notre politique d'embauche va donc se poursuivre, probablement de manière moins intense qu'en 2008 mais néanmoins de manière significative.

Question :

*Serez-vous amené à déprécier les actions TF1 dans votre bilan ?*

Réponse :

Non, les *impairment tests* concernant TF1 ont été faits et n'ont pas révélé un problème de cette nature.

Question :

*On évoque actuellement un risque sanitaire lié aux antennes-relais, pouvez-vous commenter ce sujet et nous indiquer ses conséquences sur l'activité télécom ?*

Réponse :

Bouygues Telecom a publié un livre blanc assez détaillé sur le sujet, nous tenons ce document à votre disposition.

Des études épidémiologiques sont faites dans le monde entier et méritent également d'être regardées avec soin.

C'est un sujet complexe. Il y a quelques semaines Bouygues Telecom a été le premier opérateur en

France à être condamné, en appel, à démonter une antenne-relais.

La cour d'appel de Versailles se fonde sur la notion de trouble de voisinage et non sur un problème lié directement à l'activité électromagnétique des antennes.

Nous avons aussi été confrontés à des cas de personnes qui se plaignaient de nuisances liées selon elles à des antennes alors même que celles-ci n'étaient pas encore en fonctionnement !

Je rappelle que les sources d'émission d'ondes électromagnétiques sont extrêmement nombreuses et je crois qu'il faut être très prudent sur ces sujets.

Le gouvernement organise aujourd'hui même une table ronde, des décisions importantes devraient être prises. Notamment, il faudra faire un choix : le Gouvernement souhaite-t-il ou non la poursuite du déploiement des réseaux de téléphonie mobile ?

J'ajouterai que nous avons été les premiers à systématiquement joindre des kits « main libre » à tous les portables que nous commercialisons.

Nous avons également été le premier opérateur à joindre une note d'information pour attirer l'attention des clients sur les éventuels inconvénients, sur les précautions à prendre vis-à-vis des jeunes enfants.

Nous n'avons d'ailleurs pas cherché particulièrement à développer la commercialisation de nos portables vis-à-vis de cette tranche de population.

C'est un problème qui nous concerne et auquel nous sommes très attentifs, mais je crois qu'il ne faut pas non plus passer d'un excès à un autre.

Question :

*Le secteur de la téléphonie mobile ne peut que se dégrader avec le temps (pression de l'Union européenne, concurrence, comparaison de prix avec les autres pays), quel est dans ce secteur votre stratégie à long terme : une cession, un rapprochement, ou l'attente ?*

Réponse :

Avec Olivier Roussat, Directeur général de Bouygues Telecom, j'ai écrit à Madame Reding, commissaire européenne responsable de la société de l'information et des médias, pour protester contre un article qu'elle a publié dans la presse sur la situation concurrentielle en France. En effet, cet article était fondé sur une étude où la présence du troisième opérateur n'était pas prise en compte ce qui est pour le moins étrange. Nous avons donc demandé des explications.

Je crois que la situation concurrentielle française n'est pas du tout celle décrite dans la presse : la France est un des pays d'Europe où l'usage en termes de minutes est le plus important par consommateur avec un revenu moyen par consommateur qui se situe dans la moyenne inférieure des pays européens, ce qui prouve que nous sommes particulièrement compétitifs.

En ce qui concerne la dégradation des marges, certes les opérateurs sont soumis en permanence à une pression réglementaire et concurrentielle, mais pour le moment Bouygues Telecom a su s'adapter, réagir et trouver des gains de productivité, que ce

soit en termes d'organisation ou en termes de coûts d'investissement.

Ce n'est pas parce que nous subissons une pression concurrentielle dans un de nos métiers qu'il faut se séparer de cette activité.

Donc il faut regarder cela avec beaucoup de calme. Depuis quatorze ans j'entends qu'il faut vendre Bouygues Telecom, je ne regrette pas du tout de ne pas l'avoir fait.

Question :

*Dans le domaine de la construction, au sujet de l'appel d'offres sur la liaison ferroviaire Paris/Roissy-Charles de Gaulle, quel crédit faut-il accorder à l'information de la presse faisant état d'une seule offre émanant de Vinci ?*

Réponse :

C'est avec étonnement que j'ai lu cette information dans la presse de ce matin.

A l'origine, il était spécifié dans le cahier des charges de l'appel d'offre qu'en aucun cas le futur concessionnaire ne bénéficierait de subvention. Cinq groupes ont répondu mais quatre d'entre eux, compte tenu de la confirmation par l'administration de cette position, ont décidé d'abandonner.

Seule Vinci a fait savoir qu'elle n'avait pas besoin de subventions. Dans l'article paru ce matin, Vinci indique non seulement qu'elle est d'accord sur le principe des subventions mais qu'en plus elle en demande l'augmentation !

Cela nous paraît poser un problème qui méritera d'être éclairci.

Question :

*Bravo pour l'édition de l'abrégié 2008, beaucoup de sociétés du CAC 40 devraient s'en inspirer. En revanche, Bouygues ne devrait-elle pas s'inspirer des sociétés du CAC 40 qui ont créé des clubs d'actionnaires, comme par exemple LVMH ou Accor ?*

Réponse :

Merci pour votre appréciation sur l'abrégié, cela va encourager les équipes de la communication du Groupe qui y travaillent dans des délais serrés.

S'agissant des clubs d'actionnaires, c'est un point auquel nous avons déjà réfléchi sans vraiment conclure, nous y réfléchissons encore.

Question :

*Concernant la restauration de l'hôtel de la Marine, qui est à l'origine de ce projet ? Qu'attend Bouygues de cette opération ? Les actionnaires pourraient-ils y être associés ?*

Réponse :

C'est la Marine nationale qui est à l'origine de l'opération ; un ancien collaborateur de Bouygues devenu officier de marine est venu nous solliciter, et des contacts se sont ainsi développés.

Ces magnifiques bâtiments de l'hôtel de la Marine étaient très dégradés.

Les travaux sont à présents terminés. Le résultat est je crois magnifique et je pense que l'on pourrait organiser une visite pour les actionnaires, avec l'accord bien sûr des marins qui sont les utilisateurs de ce bâtiment, Bouygues n'étant que mécène.

Question :

*Vous ne disposez pas d'un fonds de roulement permanent, est-ce lié à la nature de vos activités ?*

Réponse (Philippe Marien) :

Les métiers de la construction sont structurellement générateurs, et non pas consommateurs, de trésorerie d'exploitation.

Comme ces métiers représentent une part très significative de nos activités, il s'ensuit que le Groupe a un besoin en fonds de roulement négatif, c'est-à-dire que l'exploitation génère de la trésorerie.

Question :

*Au début de votre intervention vous avez dit que nous connaissions une dépression, mais au vu de vos perspectives pour l'année 2009, il semble que vous ne soyez pas affecté par la dépression, qu'en est-il réellement ?*

Réponse :

Nous avons malheureusement connu chez Bouygues Immobilier une vraie dépression en ce qui concerne les prises de commandes depuis la fin du premier semestre 2008 avec une baisse de 30 % des prises de commandes en logement et de 60 % en immobilier d'entreprise.

L'économie en général est en situation de dépression. Heureusement, plusieurs de nos métiers sont concernés par les plans de relance. De nombreux pays recourent à des plans de relance reposant sur des travaux d'infrastructures.

Nous sommes moins touchés que d'autres industries comme l'industrie automobile.

Mais nous ne sommes pas encore sortis de la crise. J'espère que 2010 en verra le point d'inflexion et que les économies mondiale, européenne et française retrouveront des perspectives plus favorables. Mais pour le moment ce n'est qu'un vœu.

TF1 est confrontée à une véritable dépression dans le marché de la publicité et là non plus je ne sais pas quand les choses vont s'arranger.

On commence à voir apparaître quelques signaux positifs, par exemple une reprise significative des ventes de logements en France. Ici ou là les choses

paraissent avoir cessé de se dégrader voire s'améliorent très légèrement.

Espérons que cela se confirmera dans les prochains mois grâce à l'effet des plans de relance. Mais il faut que la machine économique se remette elle-même en route, aux États-Unis, en Chine, en Europe.

Certes, la France a été moins touchée que d'autres pays mais nous sommes cependant bien impactés.

Question :

*Concernant Bouygues Telecom : pourquoi ne peut-on pas avoir LCI en clair sur la Bbox ?*

Réponse :

Lorsque nous avons cédé TPS à Canal+, nous avons signé des accords de reprise d'un certain nombre de chaînes de TF1, dont LCI. Selon ces accords, cette chaîne ne doit être diffusée que sous forme cryptée parce que Canal+ paie une redevance significative à TF1 pour la reprise du signal de LCI. Cette situation évoluera peut être à l'avenir mais, pour l'instant, nous sommes tenus de nous conformer à nos accords avec Canal+, pour la durée convenue.

Question :

*Tout en appréciant la qualité des résultats d'ensemble de Bouygues, je pense que TF1 reste un sujet d'inquiétude pour l'actionnaire du Groupe. Vous avez évoqué les perspectives pour le Groupe mais avez-vous un plan à long terme pour TF1 ?*

Réponse :

Je suis avec attention la situation de TF1. Nonce Paolini, président-directeur général, fait un travail tout à fait remarquable et je suis assez confiant pour l'avenir.

Cependant, TF1 est une entreprise qui vit dans un système entièrement régulé, sous l'autorité d'un régulateur qui règle notamment la situation concurrentielle et les obligations de la chaîne.

Est-il logique qu'un média comme TF1 subisse un prélèvement de près de 40 % du chiffre d'affaire des recettes de publicité à des titres divers, notamment pour subventionner ses propres concurrents ?

Nous sommes en train de discuter avec les autorités afin d'obtenir une remise à plat de la réglementation.

TF1 a été privatisée il y a 22 ans, je suis personnellement très attaché à cette entreprise qui nous a apporté beaucoup de satisfactions et dans laquelle le groupe Bouygues a montré son savoir-faire en termes de management et d'organisation.

Ce métier traverse une période difficile et il est de notre devoir de l'aider. Tous nos métiers sont passés par des cycles bas à un moment où à un autre.

Je ne suis pas pessimiste. TF1 fait d'énormes efforts pour s'adapter à un environnement

concurrentiel tout à fait nouveau avec d'une part la TNT – TF1 fait beaucoup de choses dans ce domaine, et des discussions sont en cours avec AB Groupe – et d'autre part internet où TF1 a également toutes ses chances.

Bien entendu nous souffrons et la crise actuelle a des incidences importantes en matière de recettes publicitaires. J'espère que dans quelques mois la situation s'améliorera.

Question :

*S'agissant de TF1, n'y a-t-il pas eu des erreurs stratégiques en particulier une sous-estimation du pouvoir de la TNT ?*

*Les mesures prises récemment sont-elles les bonnes, celle par exemple de se séparer de Patrick Poivre d'Arvor, journaliste extrêmement apprécié des français ? Face à la TNT comment peut-on s'en sortir ?*

Réponse :

Nous n'avons jamais sous-estimé le sujet de la TNT, au contraire. Patrick Le Lay s'est beaucoup battu contre la TNT car il en avait compris les dangers. On nous a privés de ressources en diminuant nos allocations en matière de TNT.

Concernant Patrick Poivre d'Arvor, il avait lui-même annoncé qu'il arrêterait ses fonctions. Avec Nonce Paolini nous avons choisi d'anticiper un peu les événements pour pouvoir plus facilement les gérer. Je ne le regrette pas du tout car Laurence Ferrari et la rédaction réalisent des performances tout à fait satisfaisantes.